

1. Édito
2. Sorties, Conférences, Rencontres  
FGR Circulaire N°1
- 3 FSU, CGT, FO, Solidaires communiqué de  
Presse du 30 août
4. Calendrier  
Communiqué FSU du 27 août  
Le point de vue du SNES

## Infos Retraités

### DE LA NÉCESSITÉ DE SE MOBILISER

#### LE 10 SEPTEMBRE SUR LES RETRAITES :

#### L'avenir des retraites est un choix de société qui concerne actifs et retraités

L'idée de « permettre à tous d'être protégés des aléas de l'existence par la solidarité collective » contenue dans le programme du CNR avait été mise en application par la création de la protection sociale dans les années qui ont suivi la guerre.

Cette solidarité avait un coût : elle était prise en charge à la fois par les cotisations des salariés et des entreprises et aussi par les impôts des contribuables.

Mais, depuis deux décennies on entend dire que les retraites coûteraient trop cher, qu'elles porteraient atteinte à la compétitivité des entreprises et aggraveraient le déficit et la crise.

Pour sauver le système de retraite par répartition, les réformes de 1993, 2003 et de 2010 n'ont eu pour résultat - sinon pour objectif - que de faire baisser le niveau des pensions.

Au nom du déficit prévu de 20 milliards en 2020 - dû en réalité à la crise et aux politiques mises en place aggravant le chômage - une nouvelle réforme est programmée accompagnée d'un débat parlementaire à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

Le premier ministre lors de la présentation de cette réforme a précisé : « le système que je propose est juste car il tient compte de l'âge de début de la carrière professionnelle. » Mais où est la justice quand le début de carrière professionnelle est de plus en plus tardif, et qu'avoir une retraite à taux plein dépend de la date de naissance et de la durée de cotisation que par ailleurs on allonge ? En effet les nouvelles générations qui n'accèdent pas à un emploi stable avant 26 ans environ et qui doivent totaliser 43 annuités vont se voir condamnées à travailler jusqu'à 69 ans ! Ce système est ainsi défavorable aux jeunes qui font des études supérieures, aux femmes dont les carrières sont souvent plus courtes, aux chômeurs et aux précaires.

Les corrections annoncées et notamment l'abaissement du tarif de rachat de 4 trimestres d'études au maximum (sur les 12 possibles) présentées comme des mesures de justice ne suffiront pas pour compenser l'effet négatif de l'allongement de la durée des cotisations.

Cette réforme s'inscrit dans une politique d'austérité qui obéit au dogme européen actuel sacrifiant les droits sociaux aux

intérêts de la finance ; elle se situe dans la continuité des réformes précédentes ne remettant pas en cause le système de la décote, et aboutissant à la baisse du niveau des pensions.

Sachant que les cotisations des actifs et des entreprises « seront augmentées dans la même proportion, de façon mesurée », le premier ministre afin d'être rassurant, a promis à l'université du Medef une réflexion sur « la protection sociale et le coût du travail ». Le ministre du travail de son côté, sur BFM-RMC, a précisé « il y aura un transfert progressif d'une partie du financement de la famille et de la maladie vers d'autres modes de financement ». Le gouvernement envisage-t-il aussi d'augmenter la CSG ? La TVA ?

Pour financer sa réforme le gouvernement demande aussi un effort aux retraités ; le premier ministre a choisi une mesure technique: le report de l'indexation des pensions, du mois d'avril au mois d'octobre. S'il n'y a pas à proprement parler de hausse de la fiscalité cette mesure aura pour conséquence une réduction du pouvoir d'achat. À cette baisse s'ajoutent le décrochage des retraites complémentaires de la hausse des prix, la nouvelle taxe de 0,3% pour la perte d'autonomie ; ainsi les pensions moyennes seront amputées d'environ 100 euros et dans le même temps les hausses (TVA, électricité,...) prévues vont affaiblir encore le pouvoir d'achat. Par ailleurs, vouloir faire entrer dans le financement des retraites une fiscalisation des 10% de majoration des pensions des familles ayant élevé trois enfants ou plus est une mesure injuste à l'égard de nombres de femmes.

Il est difficile d'accepter encore et toujours la baisse du pouvoir d'achat des retraités avec ses conséquences sur la consommation, l'activité, l'emploi, les cotisations et de voir s'aggraver continuellement le déficit.

Dans ces conditions que vaut l'argument « on vit plus longtemps, il faut travailler plus » qui ne tient pas compte du fait que l'espérance de vie en bonne santé diminue ! Dans quel état arrivera-t-on bientôt à l'âge de la retraite ?

D'autres choix sont possibles : plutôt que de faire payer aux salariés, aux nouvelles générations et aux retraités les conséquences « d'une politique économique et sociale dévastatrice », il est temps de procéder à un autre partage du travail et des richesses. Mobilisons-nous et participons activement à la manifestation du 10 septembre

Robert Jacquin

**Manifestation régionale Mardi 10 septembre 14h République - Nation**

à l'appel de la FSU de la CGT, de FO et Solidaires

**Pour mettre un coup d'arrêt à cette nouvelle attaque de nos droits à la retraite**

## Sorties

## Conférences

## Rencontres

Jeudi 26 Septembre	Vendredi 4 Octobre
<p><b><u>La crise et le défi de l'austérité</u></b> <b><u>RV 9h30</u></b></p> <p>Bourse du Travail Salle André Tollet 2 rue du Château d'eau M° République</p> <p>Conférence-Débat par nos camarades Jean-Pierre Brovelli et Gilbert Ricard</p>	<p><b><u>La Maison de Rodin à Meudon</u></b> <b><u>après-midi</u></b></p> <p>Visite guidée par notre camarade Roland Lescale</p> <p><b>Inscription et précisions sur le RV :</b> <b>Claude SMADJA : 06.12.53.24.08</b> <b>ou claudesmadja@club-internet.fr</b></p>
Mardi 19 Novembre	et aussi....
<p><b><u>Squares et Jardins</u></b> <b><u>des Batignoles aux Épinettes</u></b> <b><u>RV 14h</u></b></p> <p>Métro Rome</p> <p>Visite guidée par notre camarade Georges Feterman</p> <p><b>Inscription et précisions sur le RV :</b> <b>Claude SMADJA : 06.12.53.24.08</b> <b>ou claudesmadja@club-internet.fr</b></p>	<p><u>Février :</u> Conférence : <b>La guerre de 14-18</b> <i>par un groupe d'historiens (Ghislaine Bargeton, Annette Bigaud, Anne-Marie Jacquin)</i></p> <p>Sortie : <b>Musée de l'Armée</b> <i>par Annette Bigaud</i></p> <p><u>Mars:</u> Sortie : <b>Balade dans le 14ème</b> <i>par Dominique Thoirain et Jean-Louis Lacaze</i></p> <p><u>Avril :</u> Sortie : <b>Sur les traces de la guerre de 14-18</b> À définir entre : le Chemin des Dames, la grotte du Dragon, Craonne, l'Historial de Péronne, le champ de bataille des Terre-Neuvas à Beaumont Hamel <i>par Anne-Marie Jacquin</i></p> <p><u>Mai :</u> Sortie : <b>le nouveau 13ème</b> <i>par Sylvie Prévost et Claude Smadja</i></p> <p><u>Juin :</u> Sortie : <b>circuit en bateau sur les péniches de l'Oise</b> <i>par Anne-Marie Jacquin</i></p>
Pour la suite	
<p><u>Novembre :</u> Conférence : <b>L'Évolution</b> <i>par Marie France Heilbronner</i></p> <p><u>Décembre :</u> Sortie : <b>le Louvre de Lens</b> <i>organisée par Lilya Rajchman</i></p> <p><u>Janvier :</u> Conférence : <b>Actualité de la laïcité et de la pensée de Jaurès</b> <i>par Jean-Paul Scot</i></p> <p><u>Printemps:</u> Sortie : <b>Le Château de Fontainebleau et les jardins</b> <i>organisée par Annette Krakowski</i></p>	

**FGR** Circulaires N°1 (27.08.2013)

Objet : **Journée d'action du 10 septembre**

La motion revendicative de la FGR-FP, votée à l'unanimité moins deux voix, au congrès de Narbonne en 2012 affirme « Solidaire des actifs dans le combat pour la défense des systèmes de retraite, la FGR-FP s'associera à toutes les actions conduites dans le but d'améliorer les régimes de retraite sur la base des principes qui fondent son action ».

Dans la motion votée à l'unanimité lors de la Commission Exécutive Nationale des 4 et 5 juin 2013 la FGR-FP « se félicite de la prise en compte annoncée de la pénibilité et de diverses inégalités dans la prochaine réforme des retraites mais réaffirme son opposition à toute réforme basée sur l'allongement de la durée de cotisation et/ou sur la désindexation des pensions ».

La journée d'action du 10 septembre 2013 doit être l'occasion pour les Sections Départementales de la FGR-FP, là où les conditions seront réunies, de rappeler nos revendications en matière de retraite.

## **Retraites : un projet gouvernemental inacceptable**

Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, appellent tous les agents de la Fonction Publique à se mobiliser, à se mettre en grève avec les salariés du secteur privé dans les manifestations qui se tiendront le 10 septembre 2013 pour rejeter le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement Ayrault.

Ce projet de loi qualifié de juste par le gouvernement, accroît en réalité la fragilisation de notre système de retraites.

Les quatre organisations syndicales de la Fonction Publique se félicitent d'ores et déjà de certaines options abandonnées par le gouvernement suite à la pression exercée collectivement comme, par exemple, la mise en cause du calcul de la pension sur les six derniers mois.

Dans le même esprit, les quatre organisations prennent acte des mesures concernant la pénibilité et les injustices faites aux femmes et aux temps partiels.

Pour autant, ce projet s'inscrit clairement dans la logique régressive construite par les réformes de 1993, 2003, 2007 et 2010.

L'annonce d'un allongement de la durée des cotisations à 43 ans, en 2035 pour les natifs de 1973 et après, constitue une provocation et une véritable hypocrisie.

Cet allongement recule de fait l'âge de départ à la retraite et signe inévitablement la baisse des pensions pour tous les futurs retraités.

En 2010 l'actuelle majorité gouvernementale a combattu la loi Fillon. Le projet actuel non seulement valide celle-ci mais l'aggrave bel et bien.

### **Ce que nous n'avons pas accepté en 2010 nous ne l'accepterons pas davantage en 2013 !**

S'agissant du financement, encore une fois, le gouvernement fait le choix de réduire le pouvoir d'achat des salariés et des retraités et déroule un tapis rouge pour le monde de l'entreprise qui sera le seul à bénéficier d'une mesure de compensation en échange de la hausse des cotisations patronales.

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois.

Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose de revaloriser réellement le SMIC et d'en finir avec le gel du point d'indice.

Dans une situation où il y a près de 5 millions de chômeurs et chômeuses, où la moitié des salariés ne sont plus dans l'emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite, les projets du gouvernement sont inacceptables.

**Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, s'engagent résolument contre ce projet et appellent à la journée d'action interprofessionnelle du 10 septembre, pour mettre un coup d'arrêt à cette nouvelle attaque de nos droits à la retraite.**

*Communiqué de presse **Fonction publique CGT, FO, FSU, Solidaires** 30 août 2013*

## Calendrier

Vendredi 6 septembre  
SFR-FSU Ile de France

Lundi 9 septembre  
Bureau FGR 75

**Mardi 10 septembre**  
**14h**  
**Manifestation**  
République

**Jeudi 26 septembre**  
**9h30**  
Conférence :  
**La Crise et le défi de**  
**l'Austérité**

**Vendredi 4 Octobre**  
Sortie :  
**La Maison de Rodin**

**Mardi 19 Novembre**  
Sortie:  
**Squares et Jardins des**  
**Batignolles aux Épinettes**

La FSU a été reçue aujourd'hui par le Premier ministre. Elle prend acte avec satisfaction du renoncement du gouvernement à aligner la Fonction publique avec le secteur privé qui aurait conduit à dégrader le niveau de pension des fonctionnaires. Elle considère que la prise en compte de la pénibilité ou encore des temps d'apprentissage dans le calcul de la retraite, comme de la volonté affichée de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, sont des pistes intéressantes qui restent à concrétiser.

Mais cela reste loin du compte de ce qu'il faudrait faire. Après des réformes qui, depuis 2003, ont dégradé le niveau de pensions des retraites, allongé la durée de travail, conduit à des inégalités et fragilisé le système par répartition, il faudrait engager une réforme qui redonne confiance et pérennise notre système par répartition. La FSU attendait du gouvernement qu'il revienne sur l'âge légal de départ à la retraite toujours fixé à 62 ans, qu'il renonce à tout allongement de la durée de cotisation et à une hausse de la CSG, qu'il revienne sur le système de « décote-surcote ».

La FSU attend des mesures novatrices qui prennent en compte les réalités du travail et la situation de l'emploi. Ainsi, l'élévation du niveau de qualification, la production croissante de richesses conduisent à intégrer de nouvelles situations comme la prise en compte des années d'étude dans le calcul de la retraite, un effort de financement des employeurs ou des détenteurs de capitaux. Mettre à contribution les revenus financiers, moduler les cotisations des entreprises en fonction de leur politique d'emploi et de salaires sont des pistes à étudier... Et pour la FSU, l'emploi et les salaires sont essentiels au finan-

cement des retraites. Le gouvernement doit donc engager une politique déterminée pour l'emploi et la revalorisation des salaires.

Soucieuse de l'avenir des jeunes, la FSU met en garde devant une réforme qui n'offrirait pas de réelles perspectives aux jeunes générations ne leur redonnant alors pas confiance dans notre système solidaire de retraite.

À l'heure des choix que s'apprête à faire le gouvernement, la FSU invite les salariés, les retraités mais aussi les chômeurs et les jeunes à se faire entendre pour peser. Elle poursuit sa campagne d'information et de débats pour une réforme progressiste des retraites. La FSU appelle à la mobilisation unitaire pour la journée d'action interprofessionnelle avec grèves et manifestations le 10 septembre prochain.

*Communiqué de presse FSU 27/08/2013*

### Le Point de vue du SNES sur la Réforme des Retraites

#### DES CHOIX DE SOCIÉTÉ

Âge de départ et taux de remplacement sont des choix de société qui doivent être arbitrés au terme d'un débat social. Le SNES et la FSU défendent le droit de partir à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % ainsi qu'un minimum garanti pour compenser les aléas de la vie. Corriger les injustices et les inégalités est une nécessité. Il faut donc supprimer le système de décote/surcote qui pénalise notamment les femmes et les salariés ayant eu des carrières courtes et accidentées, ou les plus jeunes générations confrontées à une durée d'assurance hors de portée. Les mesures de désindexation provoquent un décrochage du niveau de vie des retraités par rapport à l'ensemble de la population ; c'est ainsi que des retraités âgés de plus en plus nombreux ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Il faut donc revenir à l'indexation des pensions sur les salaires (qui doivent être revalorisés).

#### INTÉGRER DES DROITS NOUVEAUX

Avec le recul de l'âge d'entrée dans la vie active, les périodes d'interruption ou de précarité, les parcours professionnels souvent chaotiques, de moins en moins de salariés peuvent acquérir 37,5 annuités à 60 ans. Pour rétablir la confiance de tous dans notre système de retraite, la durée d'assurance à retenir doit intégrer des droits nouveaux : validation des périodes d'études, de chômage et de précarité. Alors que le pays s'est donné pour objectif d'atteindre 50 % de diplômés au niveau licence, la prise en compte de la formation ne peut se limiter à une validation des périodes d'apprentissage et de stages.